



Comité Régional Hauts de France

Championnat Régional des Clubs



Hauts de France Zone Nord

Canal de Calais le 03 octobre 2021

CALAIS (62)

Programme de la journée

RDV : local de l'AAPPMA « les pêcheurs du Calais » 1691 RD 943 (Route de St Omer), Calais

1ère Manche

- Tirage au sort 1ère manche : 06H15
- Amorçage 1ère manche : 08H50
- Début de la 1ère manche : 09H00
- Fin de la 1ère manche : 12H00

2ème Manche

- Tirage au sort 2ème manche : 13H00
- Amorçage 2ème manche : 14H50
- Début de la 2ème manche : 15H00
- Fin de la 2ème manche : 18H00
- Lecture du palmarès : 19H15

Rappel règlements et limitations

Licence 2021 avec certificat médical

- Épreuve mixte disputée sous règlement FFPSed, équipe de 5 pêcheurs
- Longueur maximum des cannes roubaisienne : 13 mètres
- Longueur maximum des cannes au moulinet : 8 mètres
- Amorce mouillée et tamisée limitée à 15 litres (terres comprises)
- Esches animales vivantes ou mortes : 1 litre dont ½ l de fouillis maxi
(Pour les contrôles, il vous est demandé de bien vouloir présenter vos esches dans une boîte mesure)
- Classement par addition des places obtenues dans les secteurs

Possibilité d'engager 2 équipes par clubs - Ces équipes sont nominatives y compris le remplaçant. - Il n'est pas possible pour un pêcheur de faire une manche dans une équipe et la 2ème manche avec l'autre. - Les 2 équipes défendent les couleurs de leur club. - La composition des équipes engagées pour l'épreuve régionale doit être communiquée au responsable de l'épreuve au plus tard le **15 septembre 2021** pour envoi au responsable national et calcul du nombre de qualifiés Pour la finale un club dont les 2 équipes engagées se trouveraient dans le nombre des qualifiés attribué au CR n'aura droit qu'à 1 place.

Secteurs de pêche :

- ROUGE A : secteur ATTAQUES (salle de sport)
- BLEU B : secteur ATTAQUES
- JAUNE C : secteur ATTAQUES
- VERT D : secteur BASSIN
- BLANC E : secteur BASSIN



Contacts et renseignements pour l'épreuve

• Alain MARTINOD
 Tel : 06 25 62 69 25
 Mail : csd62@free.fr

Les inscriptions sont à adresser à :

Alain MARTINOD, 26 Résidence Bellevue, 62610 BREMES

Avant le **15 septembre 2021** accompagnées du règlement de 25,00 euros à l'ordre du CR Hauts de France avec l'emplacement des pêcheurs dans les secteurs.

Quand vous postez le courrier, merci de confirmer votre inscription par sms ou mail, (en cas de retard de la poste)

Club : N° licence

Nom Prénom	Licence	Secteur
		A
		B
		C
		D
		E
Remplaçant :		